VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Partage des Héritiers LAPLACE.

Propriétés de Commerce, de Résidence et Vacantes Centrales et de Choix.

Dans les Premier, Deuxième et Troisième Districts.

PREMIER DISTRICT.

RESIDENCE PRINCIERE LAPLACE.

No 3708 RUE DU CANAL,

ENTRE LES RUES TELEMAQUE ET CORTEZ. MESURANT PLUS DE LA MOITIE DU CARRE D'ILET.

ONZE GRANDS TERRAINS.

FAISANT FACE AUX RUES CANAL, CORTEZ ET CLEVELAND.

DEUXIEME DISTRICT.

No 117 RUE DE CHARTRES,

ENTRE LES RUES CANAL ET DOUANE [AUJOURD'HUI IBERVILLE].

BATISSE EN BRIQUES A QUATRE ETAGES, MAINTENANT OCCUPEE PAR LOUIS RUHE, A BAIL JUSQU'AU 30 SEP. TERRE 1908, A RAISON DE $150.00 PAR MOIS PAYABLE MENSUELLEMENT.

TROISIEME DISTRICT.

COIN

DES RUES CHAMPS-ELYSEES ET DECATUR.

EN FACE DE L'ANCIENNE GARE DU CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN, PRES DU DEPOT DU CHEMIN DE FER SOUTHERN PACIFIC, CHEMIN DE FER DE CEINTURE, ETC.

POUR UNE FABRIQUE, PAS DE SITE SUPERIEUR EN VILLE.

COIN

DES RUES MANDEVILLE ET CHARTRES

DEUX MAISONS DE RESIDENCE EN BRIQUES A DEUX ETAGES FORMANT UNE PROPRIETE.

SUCCESSION DE VEUVE B. LAPLACE.

No 81,683—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR, Louis C. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 12 de juin 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu d'un jugement de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu par l'Hon. John St Paul, juge de la dite cour, Division C, le 6me jour de mai 1907, et signé par lui le Dix mai 1907, sur la pétition de la majeure partie des co propriétaires pour un partage dans les procédures intitulées Succession de "Veuve B. Laplace" No 81,683 du dossier de ladite cour.

PREMIER DISTRICT.

1° Une certaine grande portion de terre [mesurant plus que la moitié de l'ilet] ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet Numéro 731, bornée par les rues CANAL, TELEMAQUE, CORTEZ et GASQUET [maintenant Cleveland] désigné comme lot Numéro 12 sur un plan d'arpentage par D. E. Seghers et fils, daté le 6 avril 1907, formant les coins des rues Canal et Télémaque et de Cleveland et Télémaque, et mesurant d'après ledit plan et arpentage cent quarante et un pieds sept pouces et quatre lignes (141 pieds 7 pouces et 4 lignes) de face à la rue CANAL, sur une profondeur et face à la rue TELEMAQUE de trois cents dix neuf pieds huit pouces et six lignes (319 pieds 8 pouces et 6 lignes) et une façade à la rue CLEVELAND de cent quarante et un pieds, sept pouces et quatre lignes (141 pieds 7 pouces et 4 lignes)

Les améliorations comprenant la résidence princière élevée de terre, connue comme la résidence "Laplace" retirée à peu près cinquante pieds du trottoir élevée environ huit pieds sur piliers en briques ayant au premier étage lumière électrique, gas, hydrant, gaz pour poêles dans la maison et eau froide et chaude dans les chambres. Les ouvertures sont abritées contre les moustiques; dans le rez de-chaussée 3 grandes chambres. Dans la chambre principale galerie devant et derrière, grand vestibule dans le centre, deux grands salons et retonde d'une grandeur extra, salle à manger avec office de sommelier, contenant un riche vaisselier en noyer et évier émaillé, chambre à réception et trois chambres à coucher, deux chambres à bain avec lieux à l'anglaise; bâtisse à deux étages attenant à la maison principale avec cuisine, chambre à provisions, deux chambres extra et une chambre à bain et cinq chambres au second avec galerie sur chaque étage; trois grandes citernes sur fondations solides en briques, jardin artistement distribué, arbres fruitiers, remise et écurie combinées, une petite bâtisse avec deux chambres; une autre bâtisse avec une chambre, deux petites citernes et une cour à poules. Sans contredit cette propriété est une des plus jolies et la mieux distribuée en ville pour le confort. Les acheteurs en perspective sont instamment priés de visiter la propriété entre une et deux heures P. M., munies de cartes des encanteurs. Les installations de gaz et les chandeliers en crystal dans toute la maison, et une grande armoire en cèdre, ne sont pas à vendre et ne sont pas inclus dans la vente.

2° Une certains lots de terre, situés dans le même district et ca rés de l'ilet que la propriété ci dessus décrite, désignés par les numéros un à onze, inclusivement, sur le plan d'arpentage déjà mentionné, par D. E. Seghers et Fils, arpenteurs, et mesurant d'après ledit plan et arpentage comme suit, à savoir—le lot numéro un commence à une distance de cent quarante et un pieds sept pouces et quatre lignes de la rue TELEMAQUE, et mesure trente trois pieds dix pouces et trois lignes (33 pieds 10 pouces et 3 lignes) de face à la rue CANAL, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds (125 pieds) entre lignes parallèles; les lots numéros 2 et 3 faisant face à la rue du CANAL, mesurent chacun les mêmes dimensions que le lot numéro un; le lot numéro quatre forme l'encoignure des rues CANAL et CORTEZ, et mesure trente trois pieds dix pouces et quatre lignes (33 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue du CANAL, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds (125 pieds) entre lignes parallèles; les lots numéros 5 et 6 mesurent chacun trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue CORTEZ, sur une profondeur de cent trente cinq pieds cinq pouces et cinq lignes (135 pieds 5 pouces 5 lignes) entre lignes parallèles; le numéro 5 commençant à une distance de 125 de la rue du CANAL. Les lots numéros 7 et 8 mesurent chacun trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes (32 pieds 5 pouces et 4 lignes) de face à la rue CORTEZ sur une profondeur de cent cinq pieds (105 pieds) entre lignes parallèles; les lots numéros 9 et 10 mesurent chacun trente deux pieds cinq pouces et 3 lignes [32 pieds 5 pouces 3 lignes] de face à la rue CORTEZ, sur une profondeur de cent cinq pieds [105 pieds] entre lignes parallèles le lot numéro 10 formant le coin de la rue CORTEZ et CLEVELAND. Le lot numéro 11 est à une distance de 105 pieds de la rue CORTEZ et mesure trente pieds cinq pouces cinq lignes [30 pieds 5 pouces 5 lignes] de face à la rue CLEVELAND sur une profondeur de cent vingt neuf pieds neuf pouces et six lignes [129 pieds 9 pouces 6 lignes] entre lignes parallèles.

Les propriétés premièrement et secondement décrites sont une subdivision de la propriété que la défunte Mme Marie Eugenie Sauvage veuve de Basile Laplace Sr. a acquis par achat du Dr Raymond Sauvage d'après un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, ancien notaire en cette ville, le 29 mai 1893 et duement enregistré au Bureau des aliénations de cette paroisse dans le livre No 150, page 452.

DEUXIÈME DISTRICT.

3e Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues CANAL, DOUANE, maintenant IBERVILLE, CHARTRES et le PASSAGE DE LA BOURSE, désigné comme le lot No deux (2), sur un plan de C. A. De Armas, député voyer général, déposé dans le bureau de Théo Guyol, anciennement notaire en cette ville, comme plan numéro trois cent quatre. Le dit lot mesure en mesure américaine, vingt pieds de face à la rue CHARTRES (20) quatre vingt dix sept pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue du CANAL, quatre vingt seize pieds quatre pouces et sept lignes (96 4 7) de profondeur sur le côté le plus rapproché à la rue DOUANE maintenant IBERVILLE (et dix neuf pieds cinq pouces (19 5") de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprenant la bâtisse élégante en briques à quatre étages No 117 rue de Chartres maintenant occupés par Louis Ruhe, et vendue sujettis au bail expirant le 30 septembre 1908, à raison de $150.00 par mois, payable mensuellement.

Etant la même propriété que ledit défunt Bazile Laplace, Sr., a acquit par achat de Isidore Reinhard d'après un acte pardevant Edouard Barnett, anciennement notaire en cette ville, le 27 avril 1868 et enregistré au Bureau des Aliénations de cette paroisse, livre quatre vingt dix sept [97] pages trente huit et trente neuf (38 et 39).

TROISIÈME DISTRICT.

4e Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues CHAMPS ELYSÉES, MARIGNY, CHARTRES et DECATUR (anciennement Victoire), laquelle portion de terre forme l'encoignure des rues CHAMPS ELYSÉES et DECATUR et mesure cent dix sept pieds trois pouces et quatre lignes [117 pieds, 3 pouces, 4 lignes, de face à la rue CHAMPS ELYSÉES, sur une profondeur et façade à la rue DECATUR de cent vingt sept pieds, dix pouces entre lignes parallèles. Laquelle portion de terre est composée de quatre lots ou portions de terre que ledit défunt Basile Laplace Sr a acquis par achat d'après trois actes séparés, comme suit: Un desdits lots de la succession de Mme L A Caldwell, d'après un acte pardevant Edward Barnett, ancien notaire, le 14 mai 1858, et enregistré dans le Bureau de cette Paroisse dans le livre No 77 page 16; un autre lot à une vente le 13 octobre 1883 par Thomas Duffy, shérif Civil pour la paroisse d'Orléans en vertu d'un décret de saisie et vente par l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans le procès de la Banque des Citoyens de la Louisiane vs Louis Fix et Mme Veuve Louis Fix, tutrice, possesseur actuel, No 9,256 du Dossier de ladite Cour, le tout d'après l'acte de vente dudit shérif, daté le 29 octobre 1883, enregistré dans le Bureau des Aliénations de cette paroisse, livre 120, page 550, et enregistré aussi dans le Bureau des greffiers de ladite Cour, livre No 4, pages 141, 142, 143, 144; et les deux autres lots de la succession de Louis Fix, d'après l'acte pardevant John R. Legier, notaire en cette ville, le 16 juillet 1884, enregistré dans le bureau des Aliénations de cette paroisse, livre No 121, page 22.

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse en briques à trois étages divisée en magasins et appartements, bien connus comme "LA RANGÉE CALDWELL".

5e Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout les droits, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues MANDEVILLE, ESPAGNE, ROYALE (anciennement Casacalvo) et CHARTRES (anciennement Moreau) ladite portion de terre forme le coin des rues MANDEVILLE ET CHARTRES et mesure trente sept pieds cinq pouces et six lignes [37' 5" 6"] de face à la rue Mandeville sur une profondeur et face à la rue de Chartres de soixante trois pieds onze pouces et trois lignes [63' 11" 3"'] plus ou moins entre lignes parallèles d'après un croquis de Pilié et De Pouilly. Laquelle propriété a été acquise par feu Basille Laplace, Sr., par achat de la Banque des Citoyens de la Louisiane, d'après l'acte pardevant Edgar Grima, notaire publique en cette ville, le 10 du mois de mai 1883, et enregistré dans le Bureau des aliénations de cette Paroisse, Livre Numéro 120, Page 10.

Les améliorations comprennent deux bâtisses en briques, la maison du coin ayant deux [2] chambres au rez de chaussée, et vestibule et une chambre dans la bâtisse du fond avec lieux d'aisance et citerne, et au premier deux grandes chambres et une pente, et vestibule et une chambre dans la bâtisse du fond avec lieux d'aisance; la propriété adjoignante contient un rez de chaussée et deux étages contenant une grande chambre dans le rez de chaussée et deux chambres, cabinet et lieux d'aisance au second. Deux chambres, cabinet et lieux d'aisance au troisième, aussi bâtisse dans le fond contenant deux chambres, hydrant dans la cour.

Conditions—Une demie ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un ou en un et deux ans de crédit à l'option des acquérents, en billets portant sept pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication, garantis par lien de vendeur et privilèges et hypothèque spéciale. Les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation et la vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles de sécurités dans les actes de vente. Les acquéreurs devant assurer les améliorations au montant de la portion de crédit et de transférer les polices aux porteurs des billets, et d'assumer le paiement des taxes de 1907 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et ne devant avoir droit aux loyers seulement à partir du jour du passage des actes de vente. Les actes de vente pardevant Busnèle Ronan, N. P., aux frais des acquéreurs.

Chas J. Théard, Gus A. Lambias, avocats.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 12

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE

SEPT CARRÉS DE TERRE DANS LA VILLE DE MILNEBURG.

Claude F. Rolle et als vs Louis N. Rolle et als.

No 80,940—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 29 mai 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en pleine Cour le 15 avril 1907, jugement signé en pleine Cour le 19 avril 1907, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, la propriété décrite, à savoir:

1° Le carré de terre No cinquante-sept (57) maintenant désigné par le Numéro municipal 5094 borné par l'avenue Franklin, les rues Painters, New York et Mexico.

2° Le carré de terre No soixante-quatorze (74) maintenant désigné par le Numéro municipal 5033 borné par l'avenue Franklin, les rues Painters, Mexico et Edingberg.

3° Le carré d'ilet No soixante dix-huit (78) maintenant désigné par le Numéro municipal 5028 étant le carré fractionnel et borné par la Place Amsterdam, les rues Rabbits et Edingberg et une rue inconnue qui le sépare du carré No 79.

4° Le carré d'ilet No soixante dix neuf [79] maintenant désigné par le No municipal 5029, étant le carré fractionnal et borné par les rues Mexico, Rabbits et la Place Amsterdam et la rue inconnue ci dessus nommée, le séparant de l'ilet No 78.

5° Le carré d'ilet No cent quatre [104] désigné par le No municipal 4814, borné par l'avenue St Roch, les rues Espagne, Dublin et Vienna.

6° Le carré d'ilet No cent vingt cinq [125] désigné par le No municipal 4660, borné par l'avenue St Roch et les rues Espagne, Vienna et Pressberg.

7° Le carré d'ilet No cent vingt six [126] maintenant désigné par le No municipal 4659, borné par les rues Espagne, Mandeville, Vienna et Pressberg.

Termes—Comptant sur adjudication.
Pour les mesures voir les plans à la Bourse.
Actes de vente pardevant Hoes E. Breazeale, notaire, aux frais des acquéreurs.
28 avril—28—mai 5 12 19 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1710 RUE NOUVELLE-ORLEANS.

Victor Carrano vs Edith Jacques Watson et al.

No 82 005—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI le 29 mai 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. D, lu et rendu en pleine Cour le 19 avril 1907, et signé en pleine Cour le 25 avril 1907, pour le compte de l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre dans le Troisième district ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent dans le carré d'ilet No 766 borné par les rues Nouvelle-Orléans, Derbigny et Roman et les avenues St Bernard et Londres, désigné par le lot X d'après un croquis d'arpentage fait par Geo. de Armas, voyer, daté le 6 mars 1907 et mesure 32 pieds 2 lignes de face à la rue Nouvelle Orléans, 37 pieds 4 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 122 pieds 5 pouces et 6 lignes sur le côté de la rue Derbigny et 70 pieds 9 pouces et 4 lignes sur une première profondeur sur le côté de la rue Roman, de là le dit lot s'élargit 2 pieds, 4 pouces, 2 lignes de là il s'étend sur une seconde profondeur de 65 pieds 11 pouces et 6 lignes sur le côté du lot No 15.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1907, aussi l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, et déposer 10 0[0 avec l'encanteur pour lier la vente.
28 av—28—mai 5 12 19 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.
SUCCESSION VACANTE DE MARIE JOSEPH INCARNATION.

No 81,931—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 26 juin 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre Union et Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, signé le 21 mai 1907, dans l'affaire ci-dessus mentionnée la propriété suivante, à savoir—

Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ancien faubourg Franklin, désignés par les Nos 1 et 24, dans l'ilet No 1213 (anciennement l'ilet No 92 dudit faubourg Franklin) borné par l'avenue St Roch (anciennement avenue Washington) et les rues Espagne, Tonti (anciennement Force) et Rochebleve (anciennement Vertu); lesdits lots s'adjoignent et mesurent, d'après un plan par L. Sorgi, arpenteur, daté le 9 mars 1836 comme suit; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Espagne et Tonti (anciennement Force) et mesure 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur et façade à la rue Tonti [anciennement Force] de 104 pieds 10 pouces 6 lignes. Le lot No 24 adjoint le lot No 1 et mesure 31 pieds 11 pouces 6 lignes plus ou moins de face à la rue Espagne sur une profondeur de 104 pieds 10 pouces 6 lignes entre lignes parallèles. Acquis le 19 octobre 1838, Bureau des aliénations, livre 26, page 397.

Termes—Comptant sur adjudication.
Actes de vente pardevant J. B Grimaé, notaire, aux frais des acquéreurs.
26 mai—26—juin 2 9 16 23 26
E. T. Florance, Avocat.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1562 RUE JOHNSON,

ENTRE LES RUES LAHARPE ET LAPEYROUSE.

Vente en Partage "In Re" Louis E. Lasserre vs Arthur Burrell et al.

No 81,844—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 840 rue Union—JEUDI, le 27 juin 1907, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre et jugement rendus le 15 mai 1907 et signé le 23 mai 1907, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Prieur, Laharpe et Lapeyrouse, lequel lot est désignée comme le lot A, sur un plan fait par Arthur De Armas, daté le —— avril 1886, d'après ledit plan le dit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Johnson, par une profondeur de cent quarante huit pieds onze pouces, (148 pieds, 11 pouces) entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un billet portant huit pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement payable en un an, et garanti par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la dite propriété, avec les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente devant être passé pardevant Wm J. Formento, notaire, et les taxes de 1907 devant être assumées par l'acquéreur et devant faire un dépot comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication avec

J. PAUL HECKER, encanteur, 840 rue Union.

Albert Voorhies et Wm J. Formento, avocat pour le demandeur.
A. J. Peters, avocat, tuteur ad hoc, pour le mineur Ruth E. Burrell.
A. A. Calongne, avocat du défendeur, Arthur Burrell.
26 mai—26—juin 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE, Nos 2209 2211 RUE BOURBON.

VENTE EN PARTAGE, ANTHONY PRATS ET AL. VS LES MINEURS JOHANNA ET JAMES MARI.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.—No 82 078.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 840 rue Union, JEUDI, le 13 juin 1907, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre et jugement rendu le 1er mai 1907, et signé le 7 mai 1907 par l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre, avec les améliorations, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Toure, Claiborne et Robertson, et mesure en mesure française 30 pieds de face à la rue Bourbon sur 120 de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907, et payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Jos Laplauschlaeger, avocat.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange
P. O. Boite, 113. Nouvelle Orléans, La.

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grande " ..... 50c.

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

VENTE EN PARTAGE

SANS LIMITE NI RÉSERVE DE

Meubles Elegants,

Candelabres, Tapis, Pianos, BRIC-A-BRAC, PEINTURES, PORCELAINES ET VERRERIES.

LE TOUT AUSSI BEAU QUE L'ARGENT PEUT PROCURER ET COMME QUALITÉ ET DESSIN ÉGAL A CE QU'AUCUNE RÉSIDENCE EN VILLE PEUT CONTENIR

PAR MACON & KERNAGHAN, Encanteurs—Bureau 138 rue Carondelet—MARDI 28 mai 1907, à 11 heures a.m., sur les lieux No 1433 rue N. Robertson, entre les rues Esplanade et Kerlerec, il sera vendu à l'enchère publique pour effectuer un partage—

Salon en bois de mérisier rembouré, Jardinières, Porcelaines et articles japonais, Vases peints à la main, Statues, Grand Piano (Hardman), Piano Pleyel, Tables avec incrustation, Chaises en cuir, Miroirs français, Tapis de Bruxelles et de velours, Bronze, Lustres en cristal, Salle à manger en acajou, Chaises en cuir, "Sideboards", Cristaux, Porcelaines, Chambres à coucher en noyer et "bamboo", Lambrequins, Corniches, Stores de fenêtre, Porte Manteaux, Coffre en cèdre, Coffre-Fort en fer avec serrure à combinaison, Ustensiles de cuisine, Fourneau et plusieurs autres articles d'utilité et d'ornement.

Conditions—Comptant avant livraison.
21mai-21 26 28

Jas. A. Brennan.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, le 29 mai, à 10 heures a. m., à la résidence 3826 rue Dryades, il sera vendu à l'enchère publique:

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur. En vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, signé le 2 mai 1907, dans l'affaire de la succession de Zerilla Meyer, No 81,894. Un lot de meubles de maison et montre en or et chaine, d'après l'inventaire enregistré. Pas de limite ni réserve.

Conditions—Comptant.
19 mai—19 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE DE VALEUR,

Nos 4615 et 4617 RUE BARONNE,

Près VALENCE,

DANS LE

SIXIEME DISTRICT.

Le lot de terre mesurant 50 pieds de face

Par 150 pieds de profondeur,

avec entrée pour voiture des deux côtés.

SUCCESSION DE ZERILLA MEYER.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 81,894.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 4 juin 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 2 mai 1907 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 452, borné par les rues Cadiz, Valence, Dryades et Baronne ledit lot de terre commençant à une distance de cent pieds de l'encoignure de la rue Cadiz et mesurant cinquante [50] pieds de face à la rue Baronne sur cent cinquante [150] pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage double Nos 4615 et 4617 rue Baronne, contenant quatre chambres et cuisine de chaque côté avec vaste entrée pour voiture et écurie de chaque côté

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1907; l'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur, un dépôt de 10 0[0 au moment de la vente.

Zengel, Thomas & Suthon, avocats.
4 mai—4 5 12 19 26—juin 2 4

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John Leathem.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,361—Division D—Avis est par le présent donné aux creanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont eu peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Costello Joseph Leathem, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier. P. F. Hennessey, avocat. 23 mai—23 27—juin 1

Succession de Thomas Cummings.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 82,710—Division C—Attendu que Marie Schultz, veuve de Thomas Cummings, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Cummings, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Zengel, Thomas & Suthon, avocats.
23 mai—23 27—juin 1

Succession de Reuben Wheeler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,746—Division A—Attendu que John W. Wheeler a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Reuben Wheeler, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Rufus E. Foster, F. Rivers Richardson, avocats.
25 mai—25 29—juin 2

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me District.

2 déc—dim mar jeu—

C. LAZARD & CO., L'td.

LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE

VETEMENTS CONFECTIONNES,

d'Articles de toilette et de Chapeaux

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.

604 et 606 RUE DU CANAL.

1er nov—Dim Mar Jeu Sam

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.

Médailles de tous dessins en argent et en or

—CHEZ—

WM. FRANTZ & CO.,

JOAILLIERS,

SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS & CO.

142 RUE CARONDELET.

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT.

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

313.....RUE ROYALE.....313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle Orléans

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4360.

INCORPOREE EN 1856.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royal.

Capital	$ 500.00	00
Actif	1,148,924	41
Surplus net	310,910	00

CHARLES JANVIER, Président. R. E. CRAIG, Vice-Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.
CHAS D. FOUCHER, Gérant.

Pertes payées depuis l'organisation..... $4,613,509.
3 jan.—1an

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe,

Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

Pertes par l'incendie de Chicago en 1871..... $3,239,091	Pertes par l'incendie de Boston en 1872..... $1,429,729

Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS:
GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS & MOORE, C. M. SORIA
CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
THOS. H. ANDERSON, Député-Assistant-Secrétaire.

9avril—Jeu—JeuDimMar